

Mesdames et Messieurs les enseignants  
de la circonscription de Dunkerque-Bergues

Dunkerque, le 2 mars 2020

académie  
Lille

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Nord

inspection  
Dunkerque / Bergues

éducation  
nationale

**Objet : Note de service n°6 : poursuite de la scolarité à l'école primaire**

**Référence : BO n°8 du 22 février 2018**

EMARGEMENT

L'éventuel aménagement de la durée d'un cycle (prolongation ou réduction) pour un élève est soumis à l'avis de l'EN.

Dans ce cadre, je réunirai les 23 et 24 mars 2020 la commission « poursuite de scolarité » du pôle ressource de la circonscription, afin d'analyser les situations des élèves qui, identifiés par le conseil des maîtres de votre école, pourraient bénéficier d'une de ces dispositions.

Afin de préparer ses travaux, je vous demande de me faire parvenir pour le 19 mars 2020 midi au plus tard un dossier pour chaque élève potentiellement concerné, constitué :

- de la fiche individuelle "commission poursuite de scolarité" (obligatoire),
- des PPRE mis en place en terme de remédiation (obligatoire),
- des copies de travaux et/ou d'autres documents pouvant éclairer la commission (facultatif).

J'attire votre attention sur 2 préalables au dépôt et au traitement des dossiers :

- une information neutre et explicite de la démarche aux responsables légaux,
- la mise en place effective dans l'école d'un dispositif pédagogique visant à répondre aux besoins spécifiques de l'élève.

Les directeurs des écoles seront destinataires de mon avis le 3 avril au plus tard.

Je rappelle plus particulièrement que :

- toute proposition de redoublement revêt un caractère unique et exceptionnel.
- un maintien n'est plus nécessaire pour une pré-orientation en EGPA.
- les maintiens à l'école maternelle ne sont pas traités par cette commission.
- en cas de désaccord, les représentants légaux pourront formuler une demande de recours auprès de la commission départementale d'appel.

Je vous remercie de votre implication.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Damien DEHEUNYNCK



Dossier suivi par  
Damien Deheunynck  
Inspecteur de  
l'Éducation nationale

Téléphone  
03 28 68 19 89  
Courriel  
ce.0595539a@ac-lille.fr

7, rue nationale  
59140 Dunkerque